

Actualité de l'éducation

PARCOURSUP : LE COMPTE N'EST PAS BON !

Plus de 45 000 lycéens qui sortent de la catégorie « en attente d'une proposition » au cœur de l'été : est-ce le signe d'une efficacité redoutable de Parcoursup ? Il s'agit plutôt du résultat d'une redéfinition des catégories statistiques que n'auraient pas reniée les amateurs d'analyse des chiffres du chômage. Ainsi, depuis le 22 juillet, les élèves en attente de proposition, mais n'ayant sollicité aucune aide, sont considérés comme étant satisfaits par Parcoursup ! **Ce tour de passe-passe, qui a fait passer en une nuit le nombre d'élèves en attente de 60 054 à 14 670, ressemble fort à une tentative à peine voilée de masquer le fiasco Parcoursup.**

En réalité, le bilan estival est édifiant : diminution du taux d'accès au supérieur, classes post-bac (BTS, CPGE, mais aussi certaines licences), qui ne se remplissent pas, formations privées qui, elles, font le plein...

Après de multiples demandes du SNES-FSU, **le Recteur a fini par communiquer un bilan provisoire : il est désastreux !** Par exemple, 2500 élèves sont sortis de Parcoursup pour n'avoir pas répondu dans les 48h cet été (*bilan détaillé sur notre site*).



Parcoursup n'est pas un outil qui permet de dépasser les limites d'APB, notamment le tirage au sort (dénoncé par le SNES-FSU), mais un moyen de trier les élèves et de gérer les flux, dans un contexte de hausse démographique. Le gouvernement a fait le choix de ne pas investir à la hauteur des besoins dans l'enseignement supérieur, ce qui lui permet à la fois de ne répondre ni défi démographique, ni à l'impératif de démocratisation des études.

Ne nous trompons pas : les responsables de ce fiasco ne sont pas les élèves qui ont, de manière très rationnelle, attendu pour accepter une proposition. Ce ne sont pas non plus les Psy-ÉN ou les professeurs principaux qui ont dû, sur le terrain, assumer une lourde charge de travail. La responsabilité est gouvernementale.

Le SNES-FSU portera ses exigences : bilan sincère de la procédure, arrêt de la sélection à l'entrée des filières non sélectives, suppression de la fiche avenir, retour de la hiérarchie des vœux.

Sophie Vénétiay

RÉFORME DU LYCÉE : LES MASQUES TOMBENT !

La note de service confirme toutes les analyses portées par le SNES-FSU depuis plusieurs mois. **Le lycée Blanquer, auto-proclamé lycée des possibles, sera celui d'une réduction de l'offre de formation.** Sur le papier, douze enseignements de spécialité, dont les combinaisons sont censées remplacer les filières. En réalité, seuls sept enseignements de spécialité (histoire-géographie, littérature et philosophie ; langues et LCE ; mathématiques ; physique-chimie ; SVT ; SES) devront être accessibles, non pas dans un lycée, mais dans un périmètre « raisonnable ». Cet objectif sera atteint par **la mise en réseau des établissements.**

Nul besoin d'être expert en art divinatoire pour dessiner les contours du lycée Blanquer : un nombre réduit d'enseignements de spécialité, d'autres voués à la disparition (arts, lettres classiques, SI). Cette réforme sera donc une redoutable machine à supprimer des postes. L'Éducation Nationale ne sera pas épargnée par la purge programmée par le gouvernement. Dès le printemps dernier, le SNES-FSU Versailles a développé un outil permettant d'estimer les baisses de DGH du lycée Blanquer : **ce sont près de 8 à 10% des DGH qui pourraient, à terme, disparaître.**



Le Ministère avance au pas de charge. **La carte des enseignements de spécialité par établissement sera arrêtée au niveau académique fin décembre.** Début 2019, les lycées devront choisir les triplettes qui seront proposées aux élèves. **Dans l'immédiat, le SNES-FSU appelle à multiplier les heures d'informations syndicales, à demander des demi-journées banalisées et à investir les réunions initiées par l'administration. Dans l'académie, le SNES-FSU demandera un groupe de travail sur la carte des formations afin d'y porter son analyse et les revendications des personnels.** Après avoir soutenu cette réforme, certaines organisations syndicales (SNALC, SGEN-CFDT) feignent de découvrir, de manière très opportuniste à quelques mois des élections professionnelles, les dégâts programmés de cette réforme. Le SNES-FSU fidèle à sa ligne de conduite continuera de porter avec constance et détermination la parole de la Profession.

Marie-Pierre Carlotti et Matthieu Bierce

COLLÈGE

NOUVEAUX PROGRAMMES POUR LA RENTRÉE 2018 !

Pour cette rentrée 2018 le Ministère a publié au BO de fin juillet de nouveaux programmes de mathématiques, français et EMC. Cette pratique n'est pas acceptable et souligne le peu de considération qu'a le Ministère pour les enseignants et pour la cohérence de nos enseignements.

Selon le Ministère, il s'agit simplement d'aménagements ou de réécritures. Mais la lecture des textes souligne des modifications importantes qui posent problème, notamment dans les programmes d'EMC où l'esprit critique est évincé.

De plus, une note de service devait être écrite pendant l'été pour y ajouter des repères annuels : elle n'est toujours pas parue alors que la rentrée est bien avancée...

Pour le SNES-FSU c'est un manque de respect pour le travail des enseignants. Cette publication pendant l'été, sans aucune concertation n'est pas acceptable. Si repères annuels il y a, ce que demande le SNES-FSU depuis 2016, ils doivent figurer dans les programmes eux-mêmes et être construits avec la Profession.

Le SNES-FSU avait demandé que ces nouveaux programmes et les repères annuels soient applicables pour la rentrée 2019. Le Ministre a préféré ignorer cette demande légitime, mépris affiché pour le travail des enseignants..

Antoine Tardy

et de la Fonction Publique

FONCTION PUBLIQUE : REFUSER LES RÉGRESSIONS, IMPOSER DE L'AMBITION !

L'un des feuillets de l'été, certes moins médiatisé que d'autres, a pourtant connu bien des rebondissements. La publication du rapport CAP2022 a été repoussée, annulée, discutée, avant qu'une organisation syndicale ne finisse par publier ledit rapport. La mission CAP2022 a été confiée à un aréopage d'experts auto-proclamés de la Fonction Publique (économistes, chefs d'entreprise), chargés de faire des propositions de réformes avec un objectif : permettre la suppression de 120 000 postes de Fonctionnaires. Le mot démantèlement semble donc plus adapté. En effet, le rapport multiplie les propositions qui ont pourtant fait la preuve de leur inefficacité : suppressions de postes, pour les enseignants, annualisation des services, 2 HSA obligatoires, bivalence...

Le statut des Fonctionnaires est toujours dans le viseur du gouvernement. Le statut assure des droits individuels et collectifs aux agents, les mettant à l'abri de toute pression du pouvoir politique, élément indispensable pour servir l'intérêt général. Le remettre en cause, c'est donc vouloir assujettir les Fonctionnaires au pouvoir politique... Dans un aveu éclairant, O. Dussopt affirme ne pas vouloir faire « comme à la SNCF », avec « l'extinction du statut », mais entend procéder par des dérogations au statut général de la Fonction Publique, ce qui confirme que ce contournement du statut consiste bien à le dénaturer et à l'affaiblir.

Enfin sur les retraites, le Gouvernement entend s'inspirer des

modèles dits de comptes notionnels ou de retraites à points, rompant avec les principes actuels de solidarité. Cela aurait pour principale conséquence d'individualiser les droits en faisant disparaître les références collectives à un âge de départ ou à une durée de cotisation. Chaque individu étant responsable de sa propre retraite, il n'y aurait plus d'obligation en matière de taux de remplacement (pourcentage de l'ancien revenu que l'on perçoit à la retraite).



Toutes ces mesures forment un ensemble d'une redoutable cohérence : il s'agit bien d'affaiblir et de démanteler la Fonction Publique. La FSU entend bien porter haut et fort la parole des personnels et leurs revendications pour améliorer la situation des Fonctionnaires. Le SNES portera, au sein de la FSU, la nécessité de construire une action Fonction Publique en décembre ou en janvier intégrant la question des retraites.

Jean-François Gay



PUNIS D'ÊTRE MALADES ! LA FSU RÉCLAME LA SUPPRESSION DU JOUR DE CARENCE !

Rétabli par le Gouvernement en 2017, le jour de carence est une mesure injuste car cela revient à diminuer le salaire des Fonctionnaires en arrêt maladie. De plus, elle est inefficace pour lutter contre l'absentéisme (dans le cadre de conditions de travail dégradées) puisque les études montrent que cette disposition entraîne une augmentation de la durée des arrêts maladie.

54H D'ORIENTATION, LE GRAND BLUFF !



Quelques lignes dans le dossier de presse ministériel, des recommandations appuyées par les autorités académiques et voilà les 54h d'orientation censées entrer en vigueur à la rentrée 2019 qui deviennent une réalité pour bon nombre de chefs d'établissement qui ont annoncé la mise en place de cette mesure pour cette année en 2^{nde}.

Quelques rappels s'imposent : **l'AP est toujours régi par les textes de 2010 qui prévoient 72h annuelles d'AP, soit 2h par division et par classe. Pour septembre 2019, la réforme Blanquer prévoit la disparition de l'AP** dont l'existence n'est plus assurée nationalement mais renvoyée vers la marge locale. Quant aux **54h d'orientation**, elles sont un moyen de faire endosser aux professeurs, notamment aux professeurs principaux, les missions d'orientation dévolues aux Psy-EN. Elles sont aussi un cadeau aux Régions et au privé dont les interventions dans ce cadre sont vivement recommandées par le Ministère, au risque de dénaturer complètement l'exercice de l'aide à l'orientation.

Cécile Chérouvrier

LES « RÉFUGIÉS DU BREXIT », GRANDE CAUSE ACADÉMIQUE

L'académie de Versailles peut bien s'enorgueillir d'accueillir des réfugiés, l'enthousiasme ne dure pas longtemps : d'une part car les moyens dévolus aux UPE2A sont loin d'être à la hauteur des enjeux de réussite scolaire et d'intégration des élèves allophones, d'autre part car c'est une catégorie bien particulière de réfugiés qui a les honneurs de l'académie en cette rentrée : **les « réfugiés du Brexit ».**

En étroite coopération avec la Région, l'académie de Versailles met les petits plats dans les grands, avec la création d'une école européenne à Courbevoie en 2019 pour accueillir notamment les enfants des personnels de l'agence bancaire européenne, qui va quitter Londres pour la région parisienne dans les prochaines semaines. En même temps, selon la formule consacrée, plusieurs centaines d'élèves du 92 n'ont pas pu faire leur rentrée, faute de places dans les lycées. De nombreux établissements de l'académie se sont aussi mobilisés pour obtenir les moyens nécessaires afin de diminuer les effectifs dans les classes ou renforcer les vies scolaires (*cf.* échos de la rentrée), comme un symbole du décalage entre les effets d'annonce institutionnels et la réalité sur le terrain. Les autorités académiques et rectorales compteraient-elles sur un effet de ruissellement de Courbevoie jusqu'à Argenteuil ? **Le SNES-FSU continuera à agir pour qu'un système éducatif de qualité ne soit pas réservé aux premiers de cordée.**

Marie-Pierre Carlotti